

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

À l'Île-du-Prince-Édouard, chaque résident est responsable de gérer les déchets qu'il produit. Il est important de faire un bon tri et nos efforts comptent vraiment.

Depuis le lancement du programme Waste Watch, l'installation centrale de compostage a traité de nombreuses tonnes de matières organiques pour produire du compost de catégorie A destiné aux cultures agricoles locales. En incinérant des déchets autrement destinés aux sites d'enfouissement, PEI Energy Systems a produit du chauffage et de la climatisation pour notre plus grand hôpital, l'université, des bâtiments provinciaux et des entreprises du secteur privé à Charlottetown.

Dans les années qui ont précédé le programme Waste Watch, la plupart de nos déchets étaient éliminés dans des dépotoirs sans revêtement ou brûlés dans des barils, deux

pratiques nocives pour notre planète, d'après ce que nous savons maintenant.

Maintenant que nous en savons davantage, nous agissons mieux, comme l'a si bien dit Maya Angelou. Chaque fois que vous triezy correctement vos déchets et que vous mettez en pratique les 5R (refuser, réduire, réutiliser, reconverter et recycler), vous contribuez à une noble cause : aider à protéger notre environnement pour aujourd'hui et pour l'avenir.

La SGDÎ est fière de collaborer avec les Insulaires pour le développement et l'amélioration du programme Waste Watch. Au nom de l'équipe de la SGDÎ, je vous souhaite un agréable été en toute sécurité. Merci pour votre participation continue à ce programme important.

Karen A. MacDonald



Rappels saisonniers - Conseils

À l'approche de l'été, il se peut que vous constatiez la présence d'une odeur désagréable et d'insectes dans votre bac à compost. Que peut-on faire pour éviter les odeurs et les visiteurs indésirables?

- ✿ Enlevez l'excès d'humidité des aliments; placez-les dans des boîtes en carton vides, comme des boîtes de céréales, ou emballez les restes de viande dans des morceaux de papier, ce qui aidera à absorber l'excès d'humidité.
- ✿ Rangez vos bacs dans un endroit ombragé si possible.
- ✿ Laissez l'herbe tondue sur la pelouse au lieu de la ramasser (meilleur pour votre pelouse et pour le bac vert).
- ✿ Placez toujours votre bac en bordure de rue pour la collecte durant les mois chauds, même s'il n'est pas rempli.
- ✿ De temps à autre, lavez votre bac à l'aide d'un détergent doux ou d'une solution de vinaigre et d'eau.
- ✿ Pour aider à réduire les odeurs et les insectes dans votre bac à déchets pendant les mois chauds, pensez à rincer les contenants alimentaires non recyclables et à les secouer pour les sécher avant de les placer dans le bac noir.



HABITEZ-VOUS SUR UNE ALLÉE OU UN CHEMIN PRIVÉ?

Si c'est le cas, l'allée ou le chemin privé doit être correctement entretenu pour permettre au véhicule de collecte d'y accéder.

Pour permettre le passage des véhicules de collecte, un chemin doit :



- ✿ ne pas être obstruée par des arbres ou des arbustes;
- ✿ disposer d'un espace approprié pour que les camions de collecte puissent tourner s'il s'agit d'un cul-de-sac;
- ✿ être lisse avec une surface est suffisamment résistante pour supporter des camions très lourds;
- ✿ avoir une surface relativement sèche.

Si l'accès n'est pas possible, les bacs et les articles recyclables doivent être placés en bordure du chemin accessible le plus près pour la collecte.

Vous vous demandez si votre chemin est praticable? Communiquez avec la SGDÎ pour que nous procédions à une évaluation. Après de la pluie ou de la neige abondante, les chemins de terre peuvent être impraticables à cause de la boue, et les chauffeurs des camions devront évaluer l'accès au moment de la collecte.

QUESTIONS DES INSULAIRES

Jack de Charlottetown nous demande :

Comment dois-je placer mon bac et mes articles recyclables les jours de collecte pour qu'ils soient ramassés?

Réponse : Excellente question! La SGDÎ a établi des lignes directrices sur la manière de placer les bacs et les articles recyclables au bord du trottoir ou de la route les jours de collecte, afin d'assurer l'efficacité de la collecte et la sécurité des résidents et des éboueurs.

Voici quelques-unes de ces lignes directrices :

- ❖ Les bacs et les articles recyclables doivent être placés à moins de 6 pieds du trottoir ou de la route. Il y a une exception à noter : les jours de neige, les bacs et les articles recyclables doivent être placés à moins de 18 pieds du trottoir ou de la route de manière à permettre le déneigement.
- ❖ Les bacs et les articles recyclables doivent toujours être placés du même côté de la route que votre maison. Il ne faut en aucun cas les mettre de l'autre côté de la route.

- ❖ Il incombe aux résidents de veiller à ce que les bacs et les articles recyclables soient accessibles pour les éboueurs, c'est-à-dire de s'assurer que les bacs et les articles recyclables ne sont pas ensevelis sous la neige, qu'ils sont facilement visibles et qu'ils sont bien ramassés.

Vous avez besoin de plus de précisions sur la bonne façon de placer vos bacs et vos articles recyclables? Téléphonnez à l'équipe du service à la clientèle au **1-888-280-8111**.



Que faire si votre collecte mensuelle d'articles recyclables ne suffit pas?

Les clients résidentiels peuvent apporter gratuitement leurs articles recyclables de 8 h à midi tous les samedis dans les centres de collecte Waste Watch partout dans la province.

Cela comprend :

- ♻️ Les sacs bleus
- ♻️ Les produits en carton ondulé aplatis
- ♻️ Les articles ménagers plus volumineux en métal qui ne peuvent pas être placés dans le sac bleu no 2
- ♻️ N'oubliez pas que les lignes directrices s'appliquent : les articles recyclables doivent être propres, secs et triés dans les sacs bleus no 1 et les sacs bleus no 2
- ♻️ Le carton ondulé doit être aplati
- ♻️ Des frais d'élimination selon le poids s'appliquent pour les articles recyclables apportés aux centres de collecte Waste Watch à tout autre moment.



CENTRES DE COLLECTE WASTE WATCH (CCWW)

Les déchets ménagers dangereux (DMD) sont acceptés lorsque le site est ouvert

RÉGION/SITE	ÉTÉ	HIVER
PRINCE-OUEST : Brockton 2202, ch. Dock, route 150	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.
PRINCE-EST : Installation de gestion des déchets de Prince-Est Wellington Centre, 29786, route 2	7 h à 16 h 30 lun. au ven. 7 h à 12 h 30 sam.	8 h à 16 h 30 lun. au ven. 8 h à 12 h 30 sam.
CENTRALE : New London 10142, route 6	8 h à 16 h 30 lun., mar., jeu. 8 h à 14 h sam.	8 h à 16 h 30 mar., jeu. 8 h à 12 h 30 sam.
CAPITALE : Greensle 8, crois. Superior, Charlottetown	7 h à 17 h lun. au ven. 7 h à 14 h sam.	 7 h à 17 h lun. au ven. 7 h à 14 h sam.
EST : Dingwells Mills 100, ch. Selkirk, route 309	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.
EST : Murray River 378, ch. Cape Bear, route 18	8 h à 16 h 30 mar., jeu., sam.	8 h à 16 h 30 mar., jeu., sam.

VEUILLEZ VISITER iwmc.pe.ca POUR PLUS D'INFORMATION

APPLICATION RECYCLE COACH

La SGDÎ est fière d'offrir l'application gratuite Recycle Coach. Téléchargez-la sur votre appareil mobile pour accéder facilement aux calendriers de collecte, aux renseignements sur le tri, aux rappels et aux avis.



COORDONNÉES

Vous pouvez imprimer des guides de tri et des calendriers de collecte à partir de notre site Web ou vous en procurer à votre hôtel de ville ou à un centre Accès Î.-P.-É.



iwmc.pe.ca



1-888-280-8111

Also available in English.

GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111
Guide de tri en ligne : iwmc.pe.ca/sort

RECYCLABLES

SAC BLEU N° 1



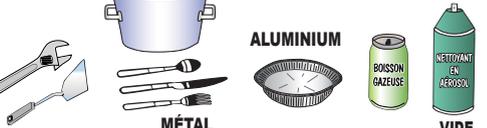
UTILISEZ DES SACS BLEUS TRANSPARENTS SEULEMENT!

- Les matières recyclables doivent être propres et sèches.
- Assurez-vous que les sacs bleus sont bien attachés.

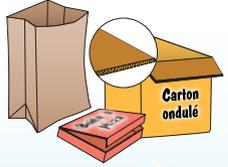
SAC BLEU N° 2



Plastiques ayant les symboles :



PLACEZ LES ARTICLES INDIQUÉS CI-DESSOUS À CÔTÉ DE VOS SACS BLEUS



GROS ARTICLES DE MÉTAL

- ✓ articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
- ✓ pas plus de 4 pieds et de 50 livres
- ✓ démonter les gros articles
- ✗ pas de bouteilles ni de réservoirs de propane; pas d'articles contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone (ex. fréon)



COMPOST



Déchets alimentaires (y compris les os et les coquilles)



Papiers souillés par la nourriture, serviettes en papier, mouchoirs, sacs en papier pour aliments, papier d'emballage (non métallique/non brillant)

CONSEIL :
SERVEZ-VOUS DE BOÎTES DE CARTON VIDES POUR RAMASSER LES RESTES DE NOURRITURE



Marc de café et filtres, sachets de thé, débris de cour et de jardin

IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

- ✓ Si vous devez utiliser des sacs :
- ✓ il est préférable d'utiliser des sacs en papier
- ✓ les sacs compostables doivent être identifiés par



✗ NE PAS UTILISER DE SACS EN PLASTIQUE



**PAS DE plastique
PAS DE métal
PAS DE verre**
DANS LE BAC À COMPOST

DÉCHETS

Plastiques non recyclables sans symboles ou avec les symboles



IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

- ✓ Si vous devez utiliser des sacs :
- ✓ utilisez des sacs transparents
- ✗ pas de sacs bleus
- ✗ pas de sacs en papier
- ✗ pas de sacs opaques



N'UTILISEZ PAS de sacs opaques

MATIÈRES EXCÉDENTAIRES :

Lorsque votre bac est plein, les éboueurs accepteront jusqu'à **DEUX** contenants ouverts rigides, sacs supplémentaires ou gros articles placés **À CÔTÉ** du bac approprié. Si vous avez recours à des sacs, utilisez des sacs en papier pour le **COMPOST** et des sacs en plastique clairs et transparents pour les **DÉCHETS**.
Tous les articles excédentaires, y compris les sacs additionnels et les contenants placés à côté des bacs, doivent peser moins de 50 livres et mesurer moins de 4 pieds.

ÉLIMINATION SPÉCIALE

JAMAIS RAMASSÉS EN BORDURE DE RUE

RÉSERVOIRS DE PROPANE

30 livres ou moins : Programme d'échange de réservoirs de propane ou CCWW*

Plus de 30 livres : Vendeur de propane

Cylindres : CCWW*

Pour les entreprises seulement, les cylindres sont acceptés aux CCWW* et des frais d'élimination s'appliquent.



GROS MEUBLES

Les articles plus larges que 4 pieds ou plus lourds que 50 livres sont acceptés aux CCWW* **GRATUITEMENT**

Entreprises : des frais d'élimination s'appliquent



GROS ÉLECTROMÉNAGERS

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**



PNEUS

Retournez-les au lieu d'achat ou apportez-les au CCWW*.

Les pneus sans jantes sont **GRATUITS**



CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Acceptées **GRATUITEMENT** au CCWW* et chez la plupart des détaillants en électronique. Recherchez « Printer Cartridges » à www.iwmc.pe.ca/sort pour plus de renseignements.



DÉCHETS DANGEREUX

RÉSIDENTS : Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** – Doivent être dans le contenant original scellé. Les jerricans et les autres contenants doivent être laissés au centre de collecte avec leur contenu.

ENTREPRISES : Les entreprises doivent se débarrasser de leurs déchets dangereux par l'entremise d'une compagnie de transport de déchets dangereux. Visitez www.iwmc.pe.ca/commercial pour plus de renseignements.

- carburant (essence, kérosène, etc.)
- silicone, calfeutrage, adhésifs
- aérosols (avec contenu)
- produits d'hygiène et de beauté

- pesticides, herbicides, insecticides
- articles contenant du mercure
- médicaments pour animaux
- produits de nettoyage et plus



PROGRAMMES DE GESTION



BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB DE VÉHICULES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Aussi acceptées au lieu d'achat ainsi qu'aux comptoirs de retour de bouteilles autorisés.

AMPOULES

Tous les types d'ampoules retirées des appareils sont acceptés **GRATUITEMENT** au CCWW*. Téléphonez à l'avance pour plus de 16 ampoules.

Visitez le www.productcare.org pour les lieux de dépôt et les instructions d'élimination.

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE, MÉDICAMENTS EN VENTE LIBRE ET PRODUITS NATURELS

RÉSIDENTS : Retournez-les aux pharmacies participantes. Pour des instructions d'élimination et les lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medications

ENTREPRISES : Recherchez « Medication » à www.iwmc.pe.ca/sort

OBJETS MÉDICAUX POINTUS ET TRANCHANTS (aiguilles, seringues, lancettes, Epi-pens)

RÉSIDENTS : Procurez-vous un contenant gratuit pour objets pointus et tranchants aux pharmacies participantes. Lorsque le contenant est plein, retournez-le à la pharmacie. Pour des instructions d'élimination et des lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medical-sharps

ENTREPRISES : Recherchez « Medical Sharps » à www.iwmc.pe.ca/sort

FLUIDES AUTOMOBILES (contenants de moins de 50 litres)

Huiles, contenants et filtres; antigels pour véhicules automobiles et contenants; lubrifiants et nettoyeurs pour freins en aérosol. Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** ou retournez-les aux installations de récupération indiquées à www.uoma-atlantic.com

PEINTURES, TEINTURES ET CONTENANTS VIDES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**; des exceptions s'appliquent. Visitez www.productcare.org/fr pour les limites, les lignes directrices et d'autres lieux de dépôt.



PILES RECHARGEABLES ET NON RECHARGEABLES

Acceptées **GRATUITEMENT** aux CCWW*. Visitez www.appelarecyclier.ca pour les instructions d'élimination et d'autres lieux de dépôt. Les batteries e-Mobilité sont seulement acceptées chez les détaillants participants.

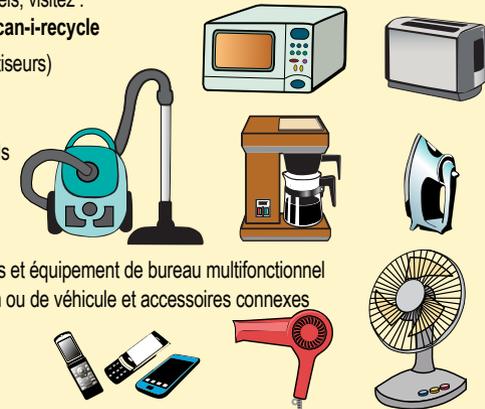
PLASTIQUES AGRICOLES

Les plastiques agricoles tels que les ficelles et les sacs à ensilage relativement propres et secs sont acceptés gratuitement aux centres de collecte Waste Watch. Pour une liste complète de ce qu'on peut recycler et où le faire, visitez agrirecup.ca.

ÉQUIPEMENT ET APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Téléphonez à l'avance si vous apportez plus de 25 articles. Pour des lieux de dépôt additionnels, visitez : www.recycleMyelectronics.ca/pei/where-can-i-recycle

- Purificateurs d'air portatifs (pas les climatiseurs)
- Appareils de comptoir
- Appareils de soins personnels
- Appareils de mesure du temps et du poids
- Ordinateurs et accessoires d'ordinateur
- Téléphones et téléavertisseurs
- Téléviseurs et écrans
- Photocopieurs, imprimantes, numériseurs et équipement de bureau multifonctionnel
- Appareils audiovidéo portatifs, de maison ou de véhicule et accessoires connexes
- Lecteurs électroniques
- Systèmes de localisation GPS
- Appareils et accessoires de jeux vidéo



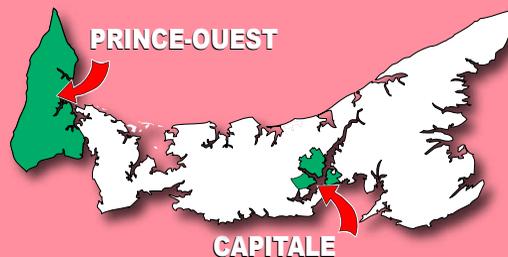
Pour une liste complète d'articles, faites une recherche dans le **guide de tri** à l'adresse www.iwmc.pe.ca/sort ou visitez www.recycleMyelectronics.ca/pei/what-can-i-recycle

*CCWW = CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2023



CAPITALE ET PRINCE-OUEST



Partie ombrée vert = **COMPOST**

Partie ombrée noir = **DÉCHETS**

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

août						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
23 31	25	26	27	28	29	30

★ COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :
 Fête du Travail **samedi 9 SEPTEMBRE**
 Action de grâce .. **samedi 14 OCTOBRE**
 Jour de Noël **samedi 30 DÉCEMBRE**

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :
 Du 10 octobre jusqu'après le grand nettoyage de l'automne.

GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :
 Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

- 🌸 Débris de cour **Lundi 6 NOV.**
- 🗑️ Déchets **Lundi 13 NOV.**
- 🌸 Débris de cour **Lundi 20 NOV.**

Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETs : du 29 MAI au 29 SEPT.
 Service supplémentaire disponible jusqu'au 27 octobre. (Des frais s'appliqueront.)
 Communiquez avec la SGDI pour vous inscrire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :

- www.iwmc.pe.ca
- 1-888-280-8111 
-  at IWMC PEI

JOUR DE COLLECTE :
 Informations pour les chariots et les matières recyclables spécifique à votre maison peut être trouvé sur iwmc.pe.ca (cliquez sur « Jours de collecte » et suivez les invites pour entrer votre adresse municipale), ou en téléphonant 1-888-280-8111.

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2023

CES
RÉGIONS
SEULEMENT

EST, CENTRALE, ET PRINCE-EST



Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

août						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

★ COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :
Fête du Travail samedi 9 SEPTEMBRE
Action de grâce .. samedi 14 OCTOBRE
Jour de Noël samedi 30 DÉCEMBRE

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :
Du 10 octobre jusqu'à après le grand nettoyage de l'automne.

GRAND NETTOYAGE DE L'AUTOMNE :
Les articles doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

- 🌸 Débris de cour Lundi 6 NOV.
- 🗑️ Déchets Lundi 13 NOV.
- 🌸 Débris de cour Lundi 20 NOV.

Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETs : du 29 MAI au 29 SEPT.

Service supplémentaire disponible jusqu'au 27 octobre. (Des frais s'appliqueront.)
Communiquez avec la SGDI pour vous inscrire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :

- www.iwmc.pe.ca
- 1-888-280-8111
-  at IWMC PEI

JOUR DE COLLECTE :

Informations pour les chariots et les matières recyclables spécifique à votre maison peut être trouvé sur iwmc.pe.ca (cliquez sur « Jours de collecte » et suivez les invites pour entrer votre adresse municipale), ou en téléphonant 1-888-280-8111.